



CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE

ÉTOILE D'OR

GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 3

OCOM M407.03 – DÉCRIRE LA STRUCTURE D'UN CORPS DE CADETS

Durée totale :

60 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans la publication A-CR-CCP-704/PG-002, *Norme de qualification et plan de l'étoile d'or*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant de l'enseigner.

Photocopier les descriptions de tâches et les organigrammes qui se trouvent aux annexes A à S pour chaque cadet.

Photocopier la feuille de travail pour la mise en situation de l'activité qui se trouve à l'annexe T pour chaque cadet.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 3 afin d'orienter les cadets sur la structure d'un corps de cadets et la façon dont tous les cadets peuvent travailler ensemble pour atteindre les objectifs d'instruction communs.

Une activité en classe a été choisie pour le PE 4, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets concernant les fonctions de l'organisation fonctionnelle, de l'organisation de l'instruction et de l'organisation des services des corps de cadets.

INTRODUCTION

RÉVISION

La révision de cette leçon provient de l'OCOM M407.02 (Identifier les occasions d'instruction de quatrième année au Centre d'instruction d'été des cadets [CIEC]).

QUESTIONS :

- Q1. Quels cours de quatrième année au CIEC ne s'adressent qu'aux cadets de l'Armée?
- Q2. Décrire le but d'un cours commun ou propre à l'élément de quatrième année au CIEC.
- Q3. Qui autorise l'affectation d'un cadet-cadre à son gradeau CIEC?

RÉPONSES ANTICIPÉES :

R1. Les cours de quatrième année au CIEC qui ne s'adressent qu'aux cadets de l'Armée sont les suivants :

- Instructeur - exercice militaire et cérémonial,
- Instructeur d'expédition,
- Leadership et défi, et
- Tir de précision de gros calibre de la phase II.

R2. Les réponses peuvent varier.

R3. Les cadets-cadres sont affectés à ce rang suivant l'autorisation du cmdt du CIEC.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, le cadet doit être en mesure de décrire la structure d'un corps de cadets, y compris :

- l'organisation fonctionnelle,
- l'organisation de l'instruction, et
- l'organisation des services.

IMPORTANCE

Il est important que les cadets comprennent la structure d'un corps de cadets et se familiarisent avec la voie hiérarchique. Chaque rôle dans la structure d'un corps de cadets est important, et lorsqu'on travaille ensemble de manière cohésive, la conduite des opérations du corps sera efficace et réussie.

Point d'enseignement 1**Décrire l'organisation fonctionnelle d'un corps de cadets**

Durée : 15 min

Méthode : Exposé interactif



Ce PE vise à décrire l'organisation fonctionnelle d'un corps de cadets et les occasions où elle est le plus utile au sein d'un corps de cadets.

Distribuer à chaque cadet les descriptions de tâches et l'organigramme qui se trouvent aux annexes A à I.

Lorsque la structure du corps de cadet local et les descriptions de tâches sont différentes, adapter le contenu de cet OCOM en conséquence.

Un corps de cadets comporte trois organisations, soit l'organisation fonctionnelle, l'organisation de l'instruction et l'organisation des services, qui collaborent pour déléguer du travail et des responsabilités aux officiers et aux cadets du corps. On contribue ainsi à s'assurer qu'aucun membre n'a une charge de travail trop ou pas assez importante et qu'aucun aspect du corps n'est négligé.



Certains cadets dans la structure du corps relèvent directement d'officiers du corps de cadets. Les officiers du corps de cadets ont les responsabilités suivantes :

- **Commandant (cmdt).** Responsable de toutes les questions relatives au corps de cadets ainsi que de l'instruction et de l'administration des officiers, des instructeurs civils et des cadets dans le corps de cadets.
- **Officier d'instruction (O Instr).** Sous l'autorité du cmdt pour toutes les questions relatives à l'instruction au corps de cadets.
- **Commandant de peloton (cmdt pon).** Sous l'autorité du cmdt pour toutes les questions relatives au peloton.
- **Officier d'administration (O admin).** Sous l'autorité du cmdt pour toutes les questions relatives à l'administration et au personnel du corps de cadets.
- **Officier d'approvisionnement (O appro).** Sous l'autorité du cmdt pour toutes les questions relatives aux services d'approvisionnement, de transport et de nourriture pour les activités des cadets.
- **Officier de musique (O mus).** Sous l'autorité du cmdt pour l'organisation, la gestion, l'administration et le bon fonctionnement général de la musique.

L'organisation fonctionnelle donne un aperçu des responsabilités administratives du corps de cadets et repose sur la structure du rassemblement. L'organisation fonctionnelle d'un corps de cadets est la suivante :

Sergent-major régimentaire (SMR). Relève directement du cmdt et en est habituellement le premier conseiller sur les questions relatives aux cadets du corps. Le cmdt tient généralement compte des recommandations formulées par le SMR en ce qui concerne la nomination des grades, les médailles, les récompenses, les tâches et l'instruction et le perfectionnement des sous-officiers (s/off). Étant le cadet sénior, le SMR donne l'exemple dans l'exercice militaire, la tenue et le comportement.

Sergent-major de compagnie (SMC). Sous l'autorité du SMR ou du cmdt pour ce qui est de l'exercice de toutes les fonctions, bien qu'il soit généralement supervisé par le SMR pour ce qui est des tâches habituelles. Le SMC participe étroitement à la surveillance des adjudants de peloton (adj pon) et des autres cadets s/off, à la prestation de conseils qui leur sont donnés et à l'aide qui leur est fournie. Il est directement responsable

de la supervision des cadets affectés au quartier général du corps et du maintien du bon ordre et de la propreté des bureaux et autres installations du corps de cadets. En campagne, il joue un rôle déterminant dans l'établissement et la conduite du quartier général de campagne.

Adjudant de peloton (adj pon). Assume les mêmes responsabilités administratives pour le peloton que celles qu'assume le SMR pour le corps de cadets. L'adj pon conseille le cmdt pon sur les questions relatives aux cadets du peloton. Il a toujours connaissance de ce qui se passe avec le plan général et les calendriers et possède toutes les habiletés nécessaires pour diriger le peloton.

Tambour-major. Sous l'autorité de l'O mus pour le contrôle de l'action musicale et les mouvements d'exercice militaire d'une musique pendant les rassemblements. Il est le premier conseiller de l'O mus sur toutes les questions relatives à la musique.



Cornemuseur-major. Lorsqu'un corps de cornemuses ne dispose d'aucun tambour-major, c'est le cornemuseur-major qui est chargé du bien-être général du corps de cornemuses. Lorsqu'il y a un tambour-major, le cornemuseur-major est responsable de la section des cornemuses.

Commandant de la garde de drapeau (cmdt de la garde de drapeau). Responsable de l'instruction et de la supervision des membres de la garde de drapeau.

Adjoint à l'instruction. Sous l'autorité de l'O Instr pour les questions relatives à l'instruction du corps de cadets. L'adjoint à l'instruction s'assure que l'horaire est respecté, que le calendrier est suivi et que les instructeurs sont prêts.

Adjoint à l'approvisionnement. Sous l'autorité de l'O appro pour l'entretien des vêtements et de l'équipement et leur maintien en bon état. L'adjoint à l'approvisionnement aide aussi à la distribution des vêtements et de l'équipement.

Adjoint à l'administration. Sous l'autorité de l'O admin pour la tenue et la préparation des dossiers et des formulaires nécessaires et la propreté et l'ordre de la salle des rapports pour les visiteurs.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS :

- Q1. De qui relève directement le SMR?
- Q2. De quoi le tambour-major est-il responsable?
- Q3. De quoi l'adjoint à l'approvisionnement est-il responsable?

RÉPONSES ANTICIPÉES :

- R1. Le SMR relève directement du cmdt.
- R2. Le tambour-major est sous l'autorité de l'O mus pour le contrôle de l'action musicale et des mouvements d'exercice militaire d'une musique pendant les rassemblements.
- R3. L'adjoint à l'approvisionnement est sous l'autorité de l'O appro pour l'entretien des vêtements et de l'équipement et leur maintien en bon état.

Point d'enseignement 2**Décrire l'organisation de l'instruction d'un corps de cadets**

Durée : 10 min

Méthode : Exposé interactif



Ce PE vise à décrire l'organisation de l'instruction d'un corps de cadets et les occasions où elle est le plus utile au sein d'un corps de cadets.

Distribuer à chaque cadet, à titre de référence, les descriptions de tâches et l'organigramme qui se trouvent aux annexes J à P.

Lorsque la structure du corps de cadet local et les descriptions de tâches sont différentes, adapter le contenu de cet OCOM en conséquence.

L'organisation de l'instruction aide à la mise en œuvre et à l'enseignement du programme d'instruction du corps de cadets, selon les directives du cmdt et de l'O Instr L'organisation de l'instruction d'un corps de cadets est la suivante :

Sous-officier (s/off) de niveau d'étoile. Chaque niveau d'étoile a un ou plusieurs s/off pour exercer les fonctions d'instructeur et de chef d'équipe en enseignant, facilitant et supervisant l'instruction de niveau « étoile ».



Certains cadets dans la structure du corps relèvent directement d'officiers du corps de cadets. L'officier de niveau est sous l'autorité de l'O Instr pour toutes les questions relatives à l'instruction de son niveau d'étoile particulier.

Instructeurs spécialisés. Donne l'occasion aux cadets seniors d'enseigner, de superviser, de mettre en pratique et d'acquérir des habiletés avancées dans des activités spécialisées. Voici les instructeurs spécialisés :



Bien qu'il soit souhaitable qu'une unité de cadets dispose d'un éventail complet d'instructeurs spécialisés, on ne s'attend pas à ce que tous les instructeurs spécialisés soient représentés dans chaque corps de cadets.

- **Instructeur - Exercice militaire et cérémonial.** Exerce les fonctions d'un instructeur spécialisé durant les leçons portant sur l'exercice militaire et agit comme chef d'équipe sur le terrain de parade et pendant les cérémonies en supervisant l'exercice militaire et en donnant l'exemple pour la tenue, l'exercice militaire et le comportement.
- **Instructeur d'expédition.** Exerce les fonctions d'un instructeur spécialisé pendant les leçons portant sur les expéditions et agit comme chef d'équipe en effectuant l'entretien sur le terrain de l'équipement d'expédition et en supervisant l'instruction sur les expéditions.
- **Instructeur de conditionnement physique et de sports.** Exerce les fonctions d'un instructeur spécialisé pendant les leçons portant sur le conditionnement physique et le sport et agit comme chef d'équipe en organisant, en encadrant et en arbitrant les activités sportives et de conditionnement physique et en administrant les protocoles de conditionnement physique.
- **Instructeur de musique.** Exerce les fonctions d'un instructeur spécialisé pendant les leçons portant sur la musique et agit comme chef d'équipe en aidant à la gestion globale de la musique par la direction et la programmation de l'instruction en musique.



Chaque section de la musique (p. ex., cornemuseurs, joueurs de tambour, instruments à vent) peut disposer de son propre instructeur de musique.

- **Instructeur de tir à la carabine à air comprimé.** Exerce les fonctions d'un instructeur spécialisé pendant les leçons portant sur le tir de précision et agit comme chef d'équipe en planifiant et en organisant les activités de tir de précision récréatif et de biathlon qui font partie de l'instruction en tir de précision obligatoire et complémentaire au corps de cadets. L'instructeur de tir à la carabine à air comprimé est sous l'autorité de l'officier de sécurité de champ de tir (O Sécur Tir).



Certains cadets dans la structure du corps relèvent directement d'officiers du corps de cadets. L'O Sécur Tir est sous l'autorité du cmdt et est responsable de la sécurité générale de chaque personne et activité sur le champ de tir.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS :

- Q1. De quelle façon l'instructeur d'exercice militaire et cérémonial aide-t-il à la mise en œuvre et à l'enseignement du programme d'instruction du corps de cadets?
- Q2. De quelle façon l'instructeur d'expédition aide-t-il à la mise en œuvre et à l'enseignement du programme d'instruction du corps de cadets?
- Q3. L'instructeur de tir à la carabine à air comprimé est sous l'autorité de qui?

RÉPONSES ANTICIPÉES :

- R1. L'instructeur d'exercice militaire et cérémonial exerce les fonctions d'un instructeur spécialisé et d'un chef d'équipe sur le terrain de parade et pendant les cérémonies en enseignant l'exercice militaire et en donnant l'exemple dans la tenue, l'exercice militaire et le comportement.
- R2. L'instructeur d'expédition exerce les fonctions d'un instructeur spécialisé pendant les leçons portant sur les expéditions et agit comme chef d'équipe en effectuant l'entretien sur le terrain de l'équipement d'expédition et en supervisant l'instruction sur les expéditions.
- R3. L'instructeur de tir à la carabine à air comprimé est sous l'autorité de l'O Sécur Tir.

Point d'enseignement 3

Décrire l'organisation des services d'un corps de cadets

Durée : 5 min

Méthode : Exposé interactif



Ce PE vise à décrire l'organisation des services d'un corps de cadets et les occasions où elle est le plus utile au sein d'un corps de cadets.

Distribuer à chaque cadet, à titre de référence, les descriptions de tâches et l'organigramme qui se trouvent aux annexes Q à S.

Le personnel de service est un groupe de cadets choisis qui s'occupent, à tour de rôle, de la sécurité, de la conduite et de l'apparence de l'édifice du corps de cadets. L'organisation de service d'un corps de cadets est la suivante :



Certains cadets dans la structure du corps relèvent directement d'officiers du corps de cadets. L'officier de service (OS) est sous l'autorité du cmdt et est responsable de la sécurité, de la conduite et de l'apparence de l'édifice du corps de cadets.

S/off de service. Il doit être le premier cadet à arriver à la soirée d'instruction et le dernier à la quitter. Pendant la soirée d'instruction, le s/off de service est sous l'autorité de l'OS et doit s'assurer que l'horaire est respecté et que l'édifice est propre.

Adjoints de service. Puisque les responsabilités relatives au service sont très nombreuses au cours d'une soirée d'instruction, les adjoints de service ont un rôle important à jouer et sont nécessaires au cas où le s/off de service serait occupé ou absent, puisqu'ils aident celui-ci dans ses fonctions en soirée.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 3

QUESTIONS :

- Q1. Quand le s/off de service doit-il arriver à la soirée d'instruction et quand doit-il la quitter?
- Q2. Le s/off de service est sous l'autorité de qui?
- Q3. Pourquoi les adjoints de service sont-ils nécessaires durant la soirée d'instruction?

RÉPONSES ANTICIPÉES :

- R1. Le s/off de service doit être le premier cadet à arriver à la soirée d'instruction et le dernier à la quitter.
- R2. Le s/off de service est sous l'autorité de l'OS.
- R3. Puisque les responsabilités du personnel de service sont très nombreuses au cours d'une soirée d'instruction, les adjoints de service ont un rôle important à jouer et sont nécessaires au cas où le s/off de service serait occupé ou absent.

Point d'enseignement 4

Diriger une activité où le cadet décrit les responsabilités du s/off dans un corps de cadets

Durée : 20 min

Méthode : Activité en classe

ACTIVITÉ

OBJECTIF

L'objectif de cette activité est de demander aux cadets de décrire les responsabilités du s/off dans un corps de cadets.

RESSOURCES

- les descriptions de tâches et les organigrammes qui se trouvent aux annexes A à S (un par cadet),
- la feuille de travail pour la mise en situation de l'activité qui se trouve à l'annexe T (une par cadet),
- la feuille de réponses pour la mise en situation de l'activité qui se trouve à l'annexe U,

- du papier, et
- des stylos et des crayons (un par cadet).

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

S.O.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ

1. Séparer les cadets en trois groupes.
2. Demander à chaque groupe de choisir un chef d'équipe et un secrétaire.
3. Donner une feuille de travail pour la mise en situation de l'activité, un morceau de papier et un stylo ou crayon à chaque cadet.
4. Allouer 10 minutes à chaque groupe pour lui permettre de lire la mise en situation de l'activité et de discuter des questions et d'y répondre.
5. Circuler parmi les groupes et aider les cadets au besoin, en leur faisant des suggestions et en leur donnant des conseils.
6. Discuter des réponses avec la classe et les réviser. Consulter au besoin la feuille de réponses pour la mise en situation de l'activité.

MESURES DE SÉCURITÉ

S.O.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 4

La participation des cadets à l'activité servira de confirmation de l'apprentissage de ce PE.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

La participation des cadets à la description de la structure d'un corps de cadets servira de confirmation de l'apprentissage de cette leçon.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

La capacité de décrire la structure d'un corps de cadets et la familiarisation avec la voie hiérarchique sont importantes à mesure que les cadets prennent une part plus importante au corps de cadets. Chaque rôle au sein du corps de cadets est important, puisqu'il aide à assurer l'exécution rapide et efficace des opérations.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

Lorsque la structure du corps de cadet local est différente, adapter le contenu de cet OCOM en conséquence.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A1-069 A-CR-CCP-603/PG-002 Directeur - Cadets 3. (2009). *Norme de qualification et plan de la phase trois*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A2-083 A-CR-CCP-716/PG-002 Directeur - Cadets 3. (2009). *Norme de qualification et plan, instructeur d'expédition*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A2-084 A-CR-CCP-713/PG-002 Directeur - Cadets 3. (2009). *Norme de qualification et plan, instructeur d'exercice élémentaire et cérémonial*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A2-085 A-CR-CCP-832/PG-002 Directeur - Cadets 3. (2009). *Norme de qualification et plan, instructeur de leadership et du cérémonial*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A2-086 A-CR-CCP-902/PG-002 Directeur - Cadets 3. (2009). *Norme de qualification et plan, instructeur de conditionnement physique et sports*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A2-087 A-CR-CCP-903/PG-002 Directeur - Cadets 3. (2009). *Norme de qualification et plan, instructeur de tir à la carabine à air comprimé*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A2-088 A-CR-CCP-905/PG-002 Directeur - Cadets 3. (2009). *Norme de qualification et plan, musique militaire - musicien intermédiaire*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A2-089 A-CR-CCP-909/PG-002 Directeur - Cadets 3. (2009). *Norme de qualification et plan, corps de cornemuse – musicien avancé*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC